

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

publié le 8/10/24
mis en ligne le 10/10/24

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 20 septembre 2024

Etaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Thierry BAILLIET, Mme Joëlle BIARD, M. Xavier BIDAN, , Mme Olivia BOULANGER, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Viviane DUPEUX, Mme Michèle ELIE, Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrick GUERIDE, M. Christophe LAVAUD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Henri LECLERE,, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Michel SAUVAGE, Mme Corinne TONDUF, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Guillaume VIENNOIS.

Etaient excusés : Mme Célia BOIRON, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Ludivine CHATENET, M. Benoît LASCOUX, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Claire MORY, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Philippe BAYOL à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Thierry BAILLIET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Michel PASTY à Mme Michèle ELIE, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 9

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 46

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

ENGAGEMENT FINANCIER : DIAGNOSTICS ET SCHEMAS DIRECTEURS DES SYSTEMES D'EAU - COMMUNES DE ST ELOI ET LA BRIONNE

Rapporteur : M. Jacques VELGHE

Lors de la prise de compétence de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret sur la gestion de l'eau potable sur son territoire, plusieurs communes n'avaient pas établi de diagnostic de leurs réseaux et systèmes de traitement. Deux communes ont été choisies pour effectuer ces diagnostics : ST ELOI et LA BRIONNE.

Ces études auront pour but de connaître les réseaux et systèmes d'eau potable des communes visées, et ainsi établir les schémas directeurs pour les investissements prioritaires.

Lors du Conseil Communautaire du 30 mai 2024, le plan de financement de cette opération a été approuvé. Cependant la consultation des entreprises nous impose de réévaluer le coût global de l'opération.

Ils se dérouleront en 4 phases distinctes :

- **1^{ère} phase** : recueil des données disponibles et leurs interprétations (mise à jour des plans),
- **2nde phase** : campagne de mesures et bilans des réservoirs et unités de traitement,
- **3^{ème} phase** : réalisation de la modélisation hydraulique du réseau,
- **4^{ème} phase** : synthèse des données collectées et élaboration du schéma directeur pour chaque commune.

Le nouveau plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT : DETR					
CONSEIL RÉGIONAL					
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		4 080,00€	10%		
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE		28 560,00€	70%		
TOTAL subventions publiques		32 640,00€	80%		
Autofinancement		8 160,00€	20%		
TOTAL GENERAL		40 800,00€	100%		

Les imputations budgétaires sont les suivantes :

CREDITS BUDGETAIRES A AFFECTER A L'OPERATION							
Budget	Section	Objet	Chapitre	Compte	Service	Code gestionnaire	Montant
40010	2031	Frais d'études	20		Bureau études	008	19900 € HT
40010	2031	Frais d'études	20		Bureau études	015	20900 € HT

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'abroger la délibération du Conseil Communautaire n° 89/24 du 30 Mai 2024, relatif au plan de financement de cette opération,
- D'approuver le nouveau plan de financement définitif de cette opération,
- D'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.

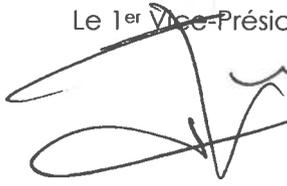
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président

Le 1^{er} Vice-Président



Eric BODEAU

Le secrétaire de séance



Pierre AUGER